

PROCÈS VERBAUX

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE DIXVILLE
M.R.C. DE COATICOOK
LE 5 DÉCEMBRE 2016

Municipalité de Dixville, une session régulière du conseil municipal est tenue le 5 décembre 2016 à 19h00 au bureau municipal sis au 251 chemin Parker à Dixville, sont présents les Conseillers, Tommy Lacoste, Francis Cloutier, Pierre Paquette, Roger Heath, Mario Tremblay et Françoise Bouchard, formant quorum sous la présidence du Maire Martin Saindon.

Sylvain Benoit, Directeur général et Secrétaire-trésorier est également présent.

1.0 **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

L'assemblée est ouverte à 19h00 par le Maire Martin Saindon.

2.0 **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune.

3.0 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

2016-12-05/185

Il est proposé par la Conseillère Françoise Bouchard et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

4.0 **ADOPTION DES PROCÈS VERBAUX**

4.1.1 **ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 7 NOVEMBRE 2016**

2016-12-05/186

Il est proposé par le Conseiller Francis Cloutier et résolu à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la session régulière du 7 novembre 2016 tel que distribué.

4.2 **SUIVI DES AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS VERBAUX**

Chandails de hockey pour l'équipe de l'école : la demande ne sera pas pour des chandails mais plutôt pour autre chose. Aucune demande pour l'instant.

5.0 **RAPPORTS**

5.1 **Comités externes**

- MRC : quotes-parts 2017. Art.59 CPTAQ:nouvelles informations.
- Régie incendie : négociations avec Beacher Falls, plusieurs visites du service incendie ont été effectuées, soumissions camion à échelle.
- Régie déchets : travaux terminés pour la nouvelle plate-forme à Composte.

5.2 **Services internes**

- Voirie : rapport de Thomas, chemin Boily, niveleuse, etc.
- Urbanisme : modification du périmètre urbain de Dixville exigé par le Mamot.
- Loisirs : le conseiller Tommy Lacoste assistera aux rencontres

PROCÈS VERBAUX

- du nouveau comité des loisirs de Stanhope.
- COOP de solidarité : ça va bien, préparation brunch de Noël et souper thématique à venir.

5.3 Direction générale

- Rencontre pour le budget fixée le 7 décembre à 19h00.
- Adoption du budget le 14 décembre à 19h00 au bureau municipal.
- Rapport réunion DG à la MRC : plan marketing territorial 2016-2019 équipement supra-locaux Coaticook.
- Entrevue et test pratique pour l'inspecteur en bâtiment le 8 déc.
- PIRRL : appels d'offres à faire pour les deux projets.

5.4 Rapport du maire

- Le maire participera au comité afin de conserver le centre hospitalier ouvert à Coaticook.

5.5 Rapport du CCU

Aucun CCU.

6.0 DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE AUX ARCHIVES:

2016-12-05/187

Il est proposé par la Conseillère Françoise Bouchard et résolu à l'unanimité d'accepter le dépôt de la correspondance du mois de novembre et d'autoriser le secrétaire-trésorier à la déposer aux archives de la municipalité.

7.0 TRÉSORERIE:

7.1.1 APPROBATION DES COMPTES À PAYER

2016-12-05/188

Il est proposé par le Conseiller Pierre Paquette et résolu à l'unanimité que les comptes à payer, présentés par le secrétaire-trésorier dont un certificat de disponibilité de crédit a été émis pour les dépenses encourues, soient payés. Chèques no. 6753 à 6798 inclusivement.

Les membres du conseil ont reçu le rapport des comptes à payer et le rapport des salaires versés pour un total de 88 479.45 \$.

7.2 ENGAGEMENT DE CRÉDIT

7.2.1 CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DE LA MRC DE COATICOOK – SOUTIEN À LA CAMPAGNE DES PANIERS DE NOËL ET À LA GRANDE GUIGNOLÉE DES MÉDIAS 2016

Il est résolu à l'unanimité de contribuer de façon individuelle à cette campagne.

7.2.2 RESSOURCERIE DES FRONTIÈRES

2016-12-05/189

CONSIDÉRANT QUE la Ressourcerie des Frontières est en situation financière précaire ;

CONSIDÉRANT QUE la Ressourcerie souhaite mettre fin à l'entente présentement en vigueur pour la remplacer par une nouvelle entente qui propose une nouvelle tarification et une offre de service à la carte ;

PROCÈS VERBAUX

CONSIDÉRANT QUE les options proposées représentent des coûts supplémentaires à assumer par la municipalité et ne nous permettent pas de croire à un redressement suffisant de la situation de l'entreprise pour en assurer sa pérennité ;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités avaient déjà accepté une augmentation de leur participation financière depuis le début des activités de la Ressourcerie considérant la non-rentabilité des opérations financières ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil de la municipalité de Dixville doutent des compétences en gestion des dirigeants de la Ressourcerie pour en être arrivé à cette situation financière ;

Il est proposé par le Conseiller Mario Tremblay et résolu à l'unanimité :

- De respecter l'entente actuellement en vigueur pour l'année 2017, soit le même tarif, les mêmes services et les mêmes dates de paiement selon le contrat.
- De demander un plan de redressement pour ses activités.
- De recommander au conseil d'administration de la Ressourcerie de se questionner sur la capacité de gestion de l'équipe de direction en place.

7.2.3 TEMPS ACCUMULÉ

2016-12-05/190

Il est proposé par la Conseillère Françoise Bouchard et résolu à l'unanimité de payer les 100 heures accumulées au cours de l'année 2016 du directeur général. Le secrétaire-trésorier émet un certificat de disponibilité de crédit et est autorisé à procéder au paiement.

7.2.4 ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LA LUTTE CONTRE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE (AQLPA)

Considérant la demande de l'Association québécoise de la lutte contre la pollution atmosphérique pour contribuer à la relance du programme « changez d'air 2.0 »;

Il est résolu à l'unanimité de ne pas donner suite à la demande de partenariat.

7.3 VIREMENT ET AFFECTATION

Aucun.

8.0 AFFAIRES NOUVELLES

8.1 DEMANDE À POSTES CANADA POUR LE CHANGEMENT DES HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU DE POSTE DE DIXVILLE

2016-12-05/191

CONSIDÉRANT les demandes du maître de poste, les demandes de certains citoyens et les résultats du sondage effectué;

PROCÈS VERBAUX

Il est proposé par la Conseillère Françoise Bouchard et résolu à l'unanimité du conseil de recommander à Postes Canada les heures d'ouverture suivantes :

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 11h00 à 13h00 et
15h00 à 17h00

Les mercredis de 11h00 à 13h00 et
15h30 à 17h30

2016-12-05/192

9.1 **AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT FIXANT LA RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL POUR 2017-2018-2019**

Avis de motion est donné par le Conseiller Pierre Paquette qu'à cette même session du conseil, un projet de règlement ayant pour objet de fixer la rémunération des membres du conseil pour 2017-2018-2019 sera présenté.

Le projet de règlement est distribué au membre du conseil pour la lecture.

2016-12-05/193

10.1 **ADOPTION DE RÈGLEMENT**

PROJET DE RÈGLEMENT NO. 183-17 FIXANT LA RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL POUR LES ANNÉES 2017-2018-2019

ATTENDU que le conseil prend en compte le projet de règlement numéro 183-17 « Règlement fixant la rémunération des membres du conseil pour 2017-2018-2019 » et en fait sien comme si au long reproduit ;

ATTENDU qu'un avis de motion du présent règlement a été donné à cette même séance ;

ATTENDU que le projet de règlement a été remis aux membres du conseil qui en ont fait la lecture ;

Il est proposé par la Conseillère Françoise Bouchard et résolu à l'unanimité d'approuver et adopter le projet de règlement no. 183-17 fixant la rémunération des membres du conseil pour les années 2017-2018-2019, tel que présenté. Une copie du présent projet est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

11.0 **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune.

2016-12-05/194

12.0 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par la Conseillère Françoise Bouchard et résolu à l'unanimité de lever la présente session du conseil à 9h15.